



Citoyenneté p. 4 et 5

2022 est une année électorale importante.
Comment s'inscrire ou faire une procuration ?

Tests Covid p. 6

L'explosion des cas de Covid-19 submerge
les pharmacies.

Démarches d'urbanisme p. 8 et 9

Rappel des règles à respecter avant de
démarrer des travaux chez soi.



Pénuries : quand la mondialisation s'essouffle

La crise sanitaire et les confinements de 2020 ont coupé court aux échanges internationaux et la machine peine encore à se relancer. Les entreprises stéphanoises en subissent directement les conséquences, touchant du doigt les limites de la mondialisation. **p. 11 à 15**



VIDÉO

Le maire présente ses vœux en direct

Du fait des conditions sanitaires, la traditionnelle cérémonie des vœux a une nouvelle fois dû être annulée pour l'année 2022. Le maire Joachim Moyse a tout de même présenté ses vœux aux habitantes et habitants, en direct sur la page Facebook et le site de la Ville. Le premier élu a tenu à rappeler les orientations du projet de ville pour les mois à venir et a pu répondre en direct aux questions des Stéphanaïses et des Stéphanaïsiens.

VIDÉO À RETROUVER [sur saintetienedurouvray.fr](http://saintetienedurouvray.fr)

PARTAGE

Distribution de boîtes solidaires

Mission accomplie pour les pères et mères Noël du centre socioculturel Georges-Brassens : le 15 décembre, 100 boîtes solidaires ont été remises à la Croix-Rouge française et à l'association stéphanaise Aux fripes du temps, qui se sont chargées de les offrir à des personnes sans-abri, hommes et femmes. Cette opération a mobilisé tout un réseau de bénévoles pour fabriquer les boîtes et offrir leur contenu en vêtement chaud, gourmandises, produit de toilette, carte personnalisée...



PHOTO: J. L.

CULTURE

Le conservatoire brille au Rive Gauche

Les élèves et professeurs du conservatoire à rayonnement communal ont mis des étoiles dans les yeux du public du Rive Gauche, samedi 18 décembre. Intitulée *Le Mangeur d'étoiles*, cette représentation de fin d'année a été créée par Philippe Tailleux, directeur de l'action pédagogique et artistique au conservatoire à rayonnement régional de Rouen et ancien directeur du conservatoire.



PHOTO: J. L.

LOISIR

C'était « Noël à Désiré »

Samedi 18 et dimanche 19 décembre, le centre socioculturel Georges-Désiré proposait son « Noël à Désiré » avec de nombreuses animations. Une quinzaine d'artisans installés dans le square de l'espace Georges-Désiré ont appâté le chaland avec leurs lampes, objets décoratifs, bijoux, maroquinerie et autres fondants parfumés... Le samedi, sept conservatoires et écoles de musique de la région ont fait résonner leurs trompettes. Le dimanche, l'exposition de Lego Star Wars était assortie d'une déambulation des personnages de l'univers créé par George Lucas.

PLUS DE PHOTOS SUR saintetiennedurouvray.fr



2022

« Ce que je vœux »

Fin décembre, la Ville invitait les habitantes et habitants à formuler leurs vœux pour 2022 sur la plateforme citoyenne jeparticipe.saintetiennedurouvray.fr. Les messages des participants ont ensuite été diffusés sur la page Facebook de la Ville.

À l'instar de ceux de Rachida qui souhaite « *de bonnes idées des élus pour qu'ils puissent rendre notre ville meilleure, même si pour nous c'est la meilleure* » ou Jean-Pierre qui espère « *une plus grande attention portée au changement climatique* ».

À RETROUVER SUR [Facebook.com/SaintEtienneDuRouvray](https://www.facebook.com/SaintEtienneDuRouvray)



À MON AVIS

Poursuivons les échanges avec les Stéphanaïses et les Stéphanaïses

Le 11 janvier dernier, nous avons initié une nouvelle forme inédite de dialogue à Saint-Étienne-du-Rouvray sur les réseaux sociaux et le site internet de notre Ville. Pendant un peu plus d'une heure, un riche échange a eu lieu et je tiens à vous remercier pour votre participation à ce rendez-vous.

Cette interactivité ne viendra jamais remplacer le contact direct mais force est de constater que nous devons innover pour maintenir les échanges entre la Ville et ses administrés. La crise sanitaire nous contraint à faire cela afin de limiter autant que possible la propagation de la pandémie qui sévit maintenant depuis deux ans, mais nous devons continuer de nous voir et de nous entendre.

Aussi, en 2022, ma volonté de dialogue se traduira par de nombreux rendez-vous : les visites de quartier, les « Parlons-nous » mais aussi le second forum citoyen et les Assises de l'éducation.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année.

Joachim Moysse

Maire, conseiller départemental



Directrice de la publication :
Anne-Émilie Ravache.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02.32.95.83.83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly.

Rédaction : Antony Milanesi, Stéphane Deschamps, Isabelle Friedmann. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Illustration :** Cambon/Iconovox **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02.32.81.30.60.

CITOYENNETÉ

Avant les élections, l'inscription !

2022 est une année électorale importante, avec les présidentielles puis les législatives. Mais pour voter, il faut d'abord être inscrit sur les listes électorales, avant le 4 mars. Le point sur les modalités.

L'élection présidentielle de 2017 a été celle d'un record : l'abstention. Un quart des électeurs n'était pas allé voter au second tour. Pourtant, la présidentielle est l'élection qui mobilise le plus les Françaises et les Français. Pour les autres scrutins (municipales, législatives, régionales, départementales, européennes), c'est encore pire, le taux d'abstention dépasse souvent les 50 %.

Et en avril 2022 ? Dans un contexte sanitaire toujours incertain, les électrices et les électeurs se déplaceront-ils en masse pour élire le prochain président – ou la prochaine présidente ? Puis les député·es ? Pour cela, il faut déjà être inscrit sur les listes électorales. Près de 48 millions de Françaises et Français sont déjà inscrits. Et pour les autres, qui représentent environ 3 millions de citoyens ?

Comment s'inscrire et bien s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales pour toute personne majeure et de nationalité française est possible à l'hôtel de ville, à

la Maison du citoyen en remplissant un formulaire, ou par internet sur le site service-public.fr. La démarche prend alors quelques minutes. Dans les deux cas, il sera demandé de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. La date limite pour s'inscrire est le 4 mars 2022.

Le jour du vote, il n'est pas obligatoire de présenter sa carte électorale. Une pièce d'identité suffit. Mais pour pouvoir glisser un bulletin dans l'urne, il ne suffit pas d'être inscrit sur les listes électorales, il faut l'être dans la bonne commune. Plusieurs millions de Françaises et de Français sont considérés comme « mal inscrits », c'est-à-dire inscrits sur les listes électorales d'une commune qui n'est pas leur commune de résidence au moment de l'élection. Quand on habite à plusieurs centaines de kilomètres de la commune où l'on est inscrit, ce n'est pas pratique d'aller voter, et ça crée de l'abstention. La mal-inscription touche notamment les jeunes qui ne vivent plus dans la commune de leurs parents, les étudiants, les citoyens qui ont déménagé... Les personnes

dans ce cas depuis les dernières élections doivent donc se réinscrire dans leur commune de résidence pour pouvoir y voter.

Pour voter à distance : la procuration

Se déplacer physiquement (un dimanche) pour aller faire la queue dans un bureau de vote, puis mettre un petit papier dans une enveloppe et enfin l'enveloppe dans une urne ? Alors que la technologie permet aujourd'hui de faire tout ou presque à distance, la procédure peut sembler archaïque. Le vote par correspondance *via* des machines à voter ou internet existe ici ou là, dans certains pays ou pour certains scrutins, mais il n'a pas toujours fait la preuve de sa fiabilité (lire interview ci-contre). On y viendra, mais pas tout de suite. Aux États-Unis ou en Inde, des machines à voter ont été fraudées lors d'élections. Le risque de piratage et donc de fraude électorale est bien réel. En France, il n'est pas possible de voter personnellement sans se déplacer. À moins de confier son bulletin de vote





Pour les élections de 2022, une procuration peut être confiée à une personne qui ne réside pas dans la même commune.

PHOTO: J.L.

à une personne de confiance, en faisant une procuration. La personne mandatée ira voter à votre place, avec votre accord. Nouveautés pour les élections de 2022 : une procuration peut être confiée à un citoyen

qui ne réside pas dans la même commune, une même personne peut être mandatée pour deux procurations et la demande de procuration peut être effectuée en ligne à l'adresse maprocuration.gouv.fr. ■

À RETENIR

Les dates électorales en 2022

4 mars - Les candidat-es comme les simples citoyens doivent entourer en rouge la date du vendredi 4 mars dans leur agenda. C'est, pour les premiers, la date limite de dépôt des candidatures. Et, pour les seconds, la date limite d'inscription sur les listes électorales.

28 mars - Lancement de la campagne officielle, jusqu'à la veille du premier tour.

10 avril - Premier tour de l'élection présidentielle qui, en raison du décalage horaire, commence en réalité dès le 9 avril pour les électeurs votant dans les Antilles et en Polynésie. Seul-es les deux candidat-es ayant obtenu le plus de suffrages seront au second tour.

24 avril - Second tour, pour départager le ou la futur-e président-e, dont le nom est annoncé d'après les estimations de dépouillement des bulletins à partir de 20 h.

13 mai - Passation de pouvoir officielle entre l'ancien président de la République et celui ou celle qui lui succède. Et normalement, c'est reparti pour cinq ans.

12 et 19 juin - Les deux tours d'élections législatives. C'est le moment d'élire les 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale, en confortant (ou non) la majorité parlementaire de la présidente ou du président fraîchement élu.

INTERVIEW

« Un moment citoyen fort »

Député de Seine-Maritime, Gérard Leseul a co-présidé en 2021 la mission parlementaire d'information sur l'abstention et la participation aux élections, qui a rendu son rapport en vingt-huit propositions.

Certaines propositions de la commission vont-elles être appliquées en 2022 ?

Ce n'est pas le sentiment que j'ai eu lors de l'audition de la commission par les ministres. Cette mission arrive trop tardivement. Le gouvernement et le parlement auraient dû se saisir de cette question bien avant, pour pouvoir mettre en œuvre des propositions dès les campagnes électorales de 2022.

D'autres regrets ?

En plus de questions d'organisation, il aurait fallu renforcer d'autres propositions, dont l'éducation civique dès l'école primaire. Sensibiliser les enfants au débat, au vote. C'est parce qu'on a pris l'habitude de voter quand on est enfant, après une discussion, qu'on va ensuite vouloir participer aux débats démocratiques de notre société, en votant.

Comment imaginez-vous le déroulement d'une élection en France dans le futur ?

Les experts du numérique consultés nous disent qu'aujourd'hui la sécurité du vote électronique n'est pas assurée. Sans absolue garantie, ce n'est pas la peine de le faire, il y aurait des risques de manipulation. Mais, dans l'avenir, on pourra accéder à un vote dématérialisé totalement sécurisé. On pourra voter dans n'importe quel bureau de vote, partout en France. Mais l'acte symbolique de voter restera. Il faut maintenir un moment citoyen fort.

Le rapport 2021 est consultable sur assemblee-nationale.fr.

Les pharmacies prises d'assaut

Début janvier, c'était la ruée vers les tests dans les pharmacies. Un test de patience pour les Stéphanaïses et Stéphanaïses...

DE MÉMOIRE DE PHARMACIENS, « ON N'A JAMAIS VU ÇA ». Après le nouvel an, des files d'attente de plusieurs dizaines de personnes se sont formées devant toutes les officines proposant des tests, du matin au soir, avant même l'ouverture et malgré le froid parfois glacial.

La vague du variant omicron du Covid-19 a fait exploser le nombre de malades et de cas contacts. Difficile, pour les pharmacies, de répondre à la demande de tests.

À l'origine de cette pagaille : le protocole sanitaire. Pas de confinement, maintien des écoles ouvertes et test négatif exigé pour les enfants cas contacts avant d'entrer en classe. Cette dernière règle a mené la vie dure aux parents d'élèves, comme Laurent Pecquet, habitant du quartier Hartmann. De retour du Havre où il était pour le travail, il vient rue Lazare-Carnot pour récupérer le résultat du test de son fils de 7 ans. « L'envoi par SMS ne marche pas. Ce matin, il n'a pas pu aller à l'école parce qu'il n'avait pas de document officiel. Ma femme a dû prendre sa journée pour rester avec lui. Les employeurs ne sont pas tous aussi compréhensifs. C'est éreignant mais on fait au mieux. » Son précieux

document, Laurent Pecquet l'obtient après une dizaine de minutes mais, le soir même, le Premier ministre annonce que les élèves pourront désormais rentrer à l'école si les parents déclarent que l'enfant a bien eu un test négatif.

Protocole assoupli

Face à la désorganisation, le protocole a régulièrement été modifié. Résultat : « Ça change tout le temps, on ne sait plus ce que l'on doit faire, alors on vient pour se renseigner », résume Virginie Bidault qui accompagne Maeva, collégienne et cas contact qui aimerait faire un test pour être sûre de pouvoir passer son brevet blanc. Dans la même file, un médecin venu de Paris, le docteur de Dreuzy, patiente pour faire un test antigénique. « Je vaccine demain au centre de Sotteville-lès-Rouen, il me faut un document prouvant que je n'ai pas le Covid. Si je suis positif, ils devront trouver un autre médecin. » Autant de situations différentes que de personnes dans ces files qui devraient finir par désemplir. Les membres du Conseil scientifique prévoient une « chute d'omicron en février ». ■

CONTRACEPTION

Davantage de gratuité pour les femmes de moins de 25 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2022, plusieurs solutions de contraception sont totalement remboursées pour les moins de 25 ans. C'était déjà le cas pour les mineures depuis 2020. Tous les contraceptifs ne sont pas concernés. Sont remboursés les pilules hormonales de 1^{re} ou de 2^e génération, l'implant contraceptif hormonal et le stérilet. La contraception d'urgence hormonale, aussi appelée pilule du lendemain, est également concernée. En revanche, les préservatifs féminins et masculins, les crèmes spermicides, les patchs, les anneaux vaginaux et les pilules de 3^e et 4^e générations sont exclus. Pour bénéficier de cette mesure, il suffit de consulter un ou une médecin ou sage-femme, afin d'obtenir une prescription. Le rendez-vous médical et la délivrance des moyens de contraception choisis seront tous deux intégralement pris en charge par l'Assurance maladie.



La ruée vers les tests de Covid-19 a créé une pagaille inédite devant les vitrines de toutes les pharmacies stéphanaïses.

PHOTO: J.P.S.



PHOTO-L.S.

◀ Le plan REV prévoit l'aménagement de super pistes cyclables, séparées de la circulation automobile et piétonne, et matérialisées par divers panneaux.

MOBILITÉ

Nouveaux aménagements pour les cyclistes

Mi-décembre, le conseil de la Métropole Rouen Normandie a présenté son plan REV (Réseau express vélo). Trois lignes passeront par Saint-Étienne-du-Rouvray.

Pour les cyclistes stéphanois, le Réseau express vélo (REV) va devenir réalité. Le rêve de tout cycliste, c'est d'avoir sa place sur des voies publiques souvent conçues pour la voiture. Sans monopoliser la route, mais avec des aménagements qui assurent sa sécurité et des déplacements quotidiens sereins. Et le REV présenté mi-décembre lors d'un conseil de la Métropole, est un moyen d'y parvenir. Du Trait à Malaunay en passant par Saint-Pierre-lès-Elbeuf ou La Neuville-Chant-d'Oisel, douze itinéraires sont prévus dans ce plan de construction de super pistes cyclables, séparées de la circulation automobile et piétonne, et matérialisées par un enrobé rouge et divers panneaux. Trois vont traverser Saint-Étienne-du-Rouvray. La première sur l'axe parc omnisports Youri-Gagarine/Petit-Couronne, en passant par le Technopole du Madrillet.

La seconde entre l'hôtel de ville et Rouen, via la rue de Paris et Sotteville. La troisième entre Rouen et Oissel, par le chemin de halage qui longe la Seine. À ce REV s'ajoute le RIV (Réseau interconnecté vélo) : d'autres pistes cyclables qui quadrillent la commune pour relier des lieux d'activités sportives, culturelles, commerçantes...

Un plan sur cinq ans

En charge de ce projet à la Métropole, Juliette Biville est aussi conseillère municipale à Saint-Étienne-du-Rouvray. « Des pistes vont être créées, mais d'autres existent déjà et seront mises aux normes, explique-t-elle. Ce plan vélo va d'abord se faire en concertation avec les élus de la commune, les riverains, les commerçants... Il y a tant à faire. » Comme, par exemple, aménager plus d'arceaux de stationnement, créer des parkings couverts et bien sûr sécurisés, faciliter

l'accès à l'entretien et la réparation (il n'existe pas de réparateur vélo sur la commune)... Sur cet aspect local du développement du vélo, la conseillère municipale Alia Cheikh doit rendre un rapport à la Ville. « On a fait un tour de la ville avec les élus, pour recenser les itinéraires à aménager et voir par exemple où il manque des équipements de stationnement, devant la mairie, la bibliothèque, le Rive Gauche... On va aussi réfléchir à des actions en faveur de la culture vélo, vouée à se développer. »

Le plan vélo proposé par la Métropole, comme son versant municipal, est encore un projet, destiné à être bouclé progressivement dans les cinq années qui viennent. À la mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray, c'est l'adjoint Pascal Le Cousin qui étudie la question, dans le contexte plus global du développement des moyens de transport alternatifs à la voiture, comme le train et le bus. ■

Quelles démarches pour quels travaux ?

Selon les travaux que l'on souhaite entreprendre sur son logement, il convient de demander un permis de construire ou de faire une déclaration préalable. Depuis le 1^{er} janvier, il est possible d'effectuer ses démarches en ligne. Rappel des règles en vigueur.

On ne le sait pas toujours, mais la quasi-totalité des travaux que l'on peut entreprendre sur son logement doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme préalable. Elle s'obtient auprès du service urbanisme de la Ville. « Cela concerne quasiment tous les travaux qui touchent à l'aspect extérieur d'un logement, explique Pauline Devaux Dit Lalande, responsable urbanisme réglementaire et affaires foncières. Que ce soit la couleur des murs, du toit, l'installation de Velux, de panneaux photovoltaïques, le changement d'une fenêtre, l'ajout ou le retrait d'une clôture ou même pour l'installation d'un abri de jardin..., il faut faire une demande. Y compris si ce n'est pas visible du voisinage. » En cas de contrôle, les particuliers s'exposent à une mise en demeure de régularisation, et possiblement une amende ou la démolition de la construction.

Quand faire sa demande ?

L'instruction d'un dossier peut prendre du temps. Il est parfois nécessaire de refaire les plans pour que le dossier soit conforme. Compter au moins trois mois pour une demande de permis de construire, au moins un mois pour les travaux nécessitant une déclaration préalable. Une fois accordées, ces autorisations d'urbanisme sont valables trois ans.

Où faire sa demande ?

Deux solutions :

- En se rendant directement au service urbanisme stéphanois, à l'hôtel de ville, place de la Libération.
- En ligne (possible depuis le 1^{er} janvier 2022), depuis saintetiennedurovray.fr, rubrique « mes démarches ».

Besoin d'aide ?

En cas de difficulté à effectuer une démarche, il est possible d'être accompagné par le service urbanisme de la Ville en le contactant par téléphone 02.32.95.83.96 ou via l'adresse urbanisme@ser76.com

TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- **MOINS DE 20 M²** : déclaration préalable
- **ENTRE 20 ET 40 M²** :
 - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m² + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
 - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m² : permis de construire et un recours à un architecte.

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- **TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT** : déclaration préalable
- **ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON** : déclaration préalable
- **TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE** : aucune formalité

CLÔTURE

PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) :
déclaration préalable

PISCINE

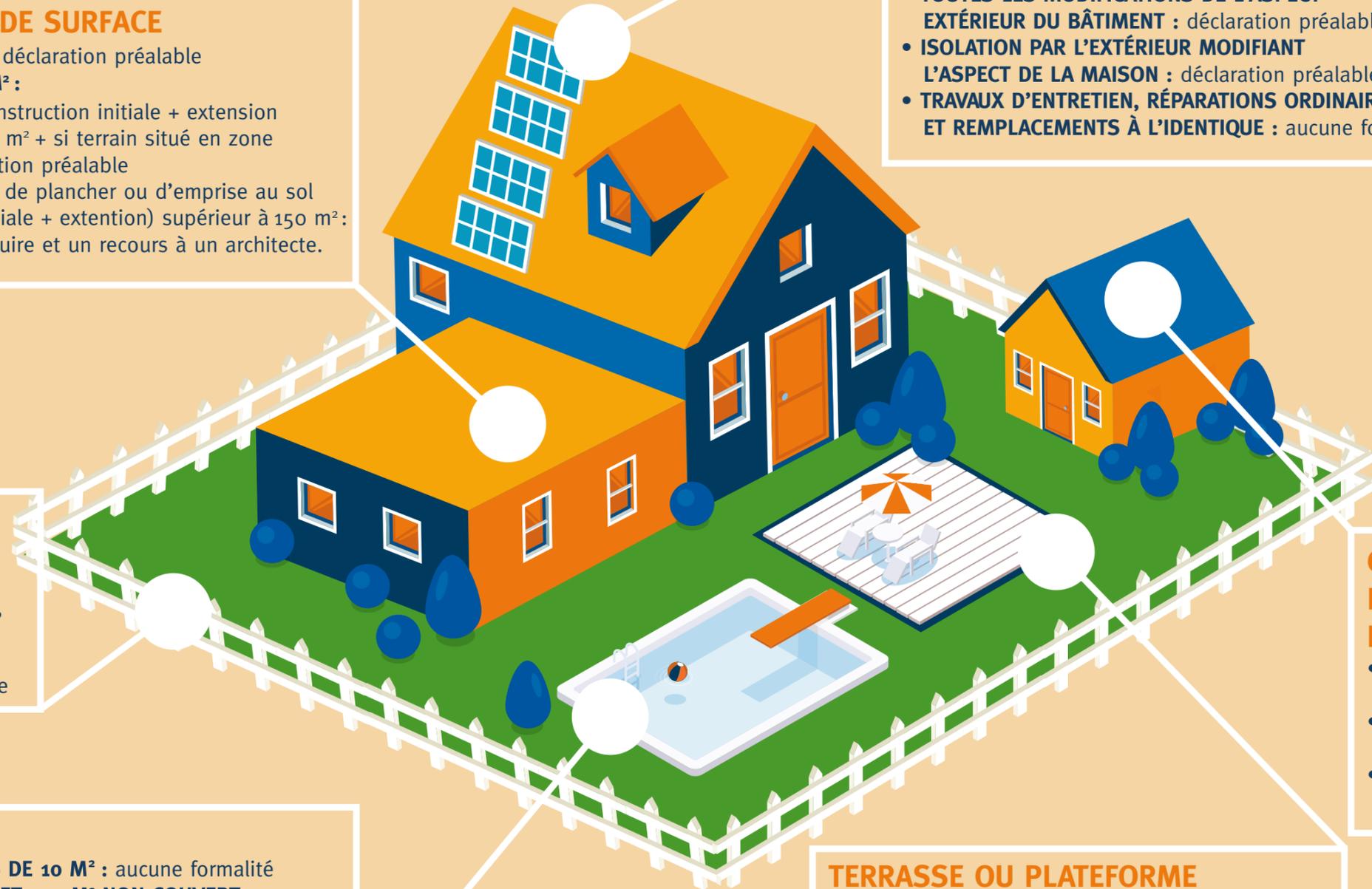
- **BASSIN DE MOINS DE 10 M²** : aucune formalité
- **BASSIN ENTRE 10 ET 100 M² NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M :** déclaration préalable
- **BASSIN DE PLUS DE 100 M² OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M :** permis de construire

TERRASSE OU PLATEFORME

- **DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES** : aucune formalité
- **POUR LES AUTRES CAS** : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRIS DE JARDIN, ETC.

- **MOINS DE 5 M²** : aucune formalité
- **ENTRE 5 ET 20 M²** : déclaration préalable
- **PLUS DE 20 M²** : permis de construire



TRANSPORTS

Contournement Est : oui, mais non

L'État a validé le projet du « contournement Est » de Rouen. Contre l'avis des élus locaux qui ne comptent pas en rester là.

C'EST UN TREMBLEMENT DE TERRE POUR LES ÉLUS LOCAUX, SUR UN TRIANGLE DÉLIMITÉ PAR LES COMMUNES de Saint-Étienne-du-Rouvray, Val-de-Reuil et Quincampoix. Mi-décembre, le Premier ministre Jean Castex a annoncé que le gouvernement donnait son feu vert au projet haut-normand de « contournement Est », et lançait dès janvier l'appel à candidature pour choisir le concessionnaire (constructeur et gestionnaire) de cette future autoroute payante d'une quarantaine de kilomètres. Baptisée A 133/134, elle reliera l'A 28 au nord et l'A 13 au sud, en contournant Rouen par l'est. Le territoire de Saint-Étienne-du-Rouvray est concerné, car un tronçon en forme de virgule devrait rejoindre la nouvelle autoroute depuis la rocade sud, en partant du rond-point des Vaches.

La mobilisation continue

Dans les cartons depuis près de cinquante ans, ce projet de grand périphérique rouennais est soutenu par le Département, la Région et la CCI (chambre de commerce et d'industrie), qui s'est même déclarée candidate à la concession. Mais pour nombre d'élus locaux de l'Eure et de la Seine-Maritime dont les communes se trouvent sur le tracé, c'est non.

Le 8 février 2020, lors d'un conseil de la



Sur cette image retouchée, on aperçoit une modélisation du projet de viaduc, du contournement Est aux abords du rond-point des Vaches.

© ALTIVOLUS ET SER

métropole rouennaise, deux tiers des élus avaient voté contre le financement du contournement Est. Une décision sur la forme (le financement par la Métropole est très minoritaire dans ce chantier à près d'un milliard d'euros), pour dire non au projet lui-même, en raison des impacts environnementaux, de santé publique, mais aussi économiques et sociétaux. Dix jours plus tard, devant le Sénat, la ministre de la Transition écologique Barbara

Pompili indiquait : « Nous ne souhaitons pas avancer contre les collectivités locales. » C'est pourtant chose faite. Depuis le feu vert de l'État, les associations et les élus locaux, dont le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray Joachim Moysse, ont continué à signifier leur opposition à ce projet, et comptent bien le faire savoir par diverses actions, du courrier officiel à la manifestation. La mise en service de cette autoroute est prévue pour la fin de la décennie. ■



MAISON DES FORÊTS

Activités annulées suite à l'incendie

Dans la nuit du 20 au 21 décembre, la Maison des forêts de Saint-Étienne-du-Rouvray a été entièrement détruite par un incendie. Située à l'entrée de la forêt du Madrillet, elle avait été inaugurée en 2008, et était devenue un lieu de rendez-vous très fréquenté par les scolaires, les promeneurs et les amateurs d'informations et d'activités sur le thème de la forêt. Du beau bâtiment, il ne reste pas grand-chose en dehors de la structure métallique et des murs de pierre. Une enquête judiciaire est toujours en cours pour déterminer les causes de l'incendie qui ne s'est heureusement pas propagé aux arbres. La Métropole, propriétaire des lieux, a porté plainte. En attendant l'organisation d'un accueil temporaire puis une reconstruction souhaitée par tout le monde, toutes les activités qui étaient prévues au premier trimestre 2022 sont annulées.

Pénurie et dépendances

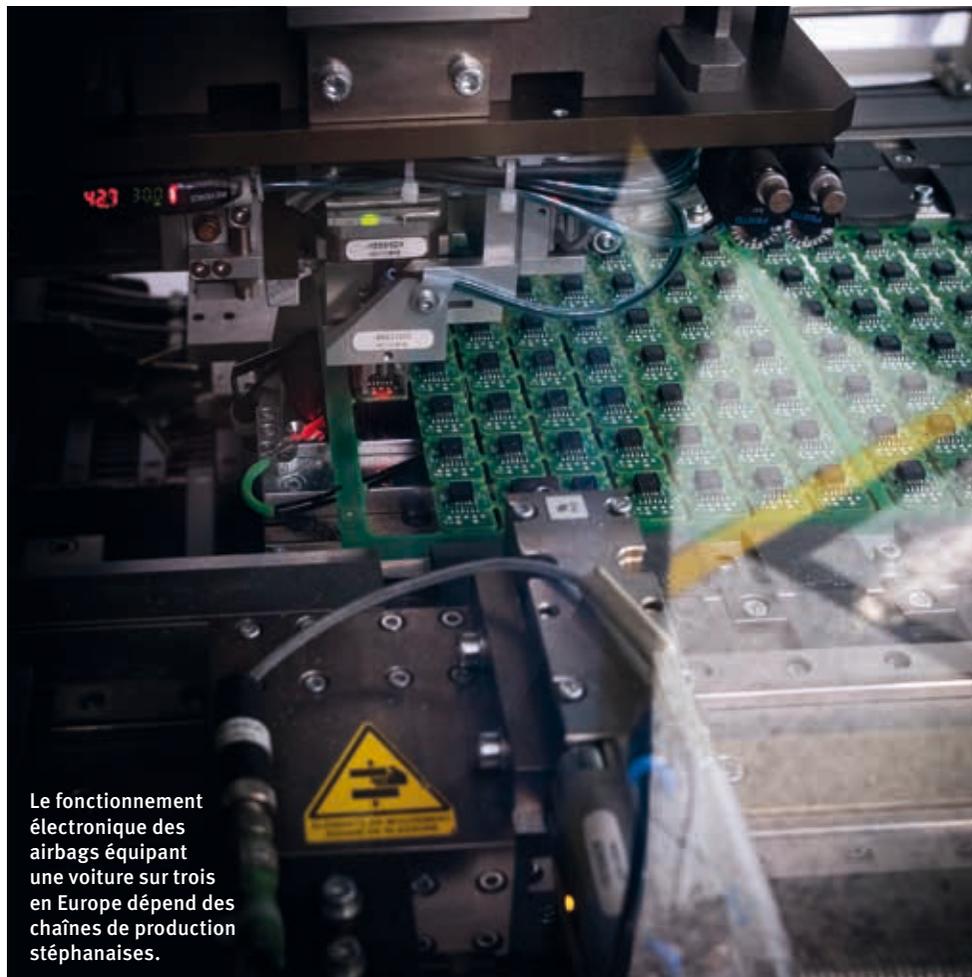
Sans précédent, le ralentissement de l'économie mondiale, provoqué par les confinements successifs qui ont affecté la planète depuis mars 2020, n'a pas fini de produire ses effets.

Si bien que certaines pénuries de matériaux provoquent des blocages en chaîne jusque dans les entreprises stéphanoises. Et soulignent les failles d'une mondialisation à outrance.



Les coulisses de l'info

Avant la cinquième vague de coronavirus, la croissance était sur le point de reprendre en Europe et dans le monde. Mais cet élan semble freiné par des pénuries sans précédent. Comment expliquer que l'économie mondiale – et par ricochet les entreprises stéphanoises – soit à ce point dépendante d'une poignée de producteurs ?



Le fonctionnement électronique des airbags équipant une voiture sur trois en Europe dépend des chaînes de production stéphanoises.

PHOTOS: J.-P. S.

Des entreprises stéphanoises forcées de ralentir

La pénurie de matériaux touche de nombreux secteurs. Exemple avec trois entreprises stéphanoises spécialisées dans l'automobile, le bâtiment et l'imprimerie.

Comme un séisme de grande ampleur, les confinements de 2020 provoquent encore aujourd'hui d'importantes répliques. Sur le terrain économique, de nombreuses pénuries de matières premières et de matériaux, fabriqués sur tous les continents, freinent ainsi la reprise. Une situation qui révèle les liens de dépendance entre les différentes zones de la planète. Entre Saint-Étienne-du-Rouvray et Taïwan par exemple. Comme en atteste l'exemple de Veoneer France, dont les locaux se trouvent entre la voie de chemin de fer et le boulevard industriel : « Depuis fin 2020, nous rencontrons des difficultés à nous approvisionner en composants électroniques, explique Christian Quellier, président de Veoneer France. Nous subissons non seulement les effets de la suspension des productions due

à la fermeture d'usines pendant la crise du Covid, mais aussi les difficultés d'acheminement. » (lire encadré p.13)

Cette entreprise qui emploie 300 salariés sur ses chaînes de production stéphanoises assemble des composants électroniques indispensables au fonctionnement des airbags qui équipent une voiture vendue en Europe sur trois.

La chasse aux composants électroniques

Pierre angulaire des industries modernes – automobile, téléphonie, informatique... – les semi-conducteurs, très majoritairement produits en Asie et tout particulièrement à Taïwan, sont devenus des denrées rares depuis dix-huit mois. « La production a d'abord été suspendue, mais c'est aussi la demande

mondiale qui a fortement augmenté, décrypte Christian Quellier. Et les producteurs ont donné la priorité aux industries fournissant le grand public (fabricants de téléviseurs, smartphones, ordinateurs...) plutôt qu'aux industriels du secteur automobile qui se montrent toujours plus exigeants en matière de prix et de qualité. » Résultat : au moment où les carnets de commandes se remplissent, l'industrie automobile subit une augmentation de 50 % de ses délais d'approvisionnement en composants électroniques.

Même constat dans le secteur du bâtiment : « Suite aux arrêts d'usine, en 2020, les stocks se sont vidés en quelques mois, témoigne-t-on au sein de l'entreprise de couverture Crivelli, implantée à Saint-Étienne-du-Rouvray. Depuis l'été 2021, nous peinons à nous fournir en tuiles et en composants électroniques, pour

équiper les Velux électriques. »

Plus récemment touchée, c'est aussi l'industrie du papier qui est désormais victime d'une pénurie sévère : « *Beaucoup de produits sont en rupture de stock, dans nos rayons, dans ceux de nos distributeurs et même dans les usines qui ne nous donnent plus aucun délai de livraison* », regrette l'imprimeur Laurent Crevel, directeur général d'Iropa, à Saint-Étienne-du-Rouvray. En cause, notamment, les tensions sur le marché du kaolin, cette matière première argileuse utilisée par l'industrie du papier et très largement extraite de gisements chinois.

Stratégies d'adaptation

« *Jusqu'à fin octobre, on a trouvé des solutions pour contourner les pénuries, confie Laurent Crevel. On proposait à nos clients des grammages ou des formats légèrement différents, mais maintenant on a épuisé tous les stocks.* » Seuls quelques clients « privilégiés » disposent de réserves pour des impressions prévues de longue date, comme certaines publications du groupe Hachette qui a fait mettre de côté d'importants stocks, dans les hangars d'Iropa.

Chez Veoneer aussi, il a fallu mettre en œuvre des stratégies de gestion de la pénurie : « *Nous avons appliqué en toute transparence des clés de répartition de nos maigres stocks, pour satisfaire tous nos clients*, indique Christian Quellier. *Mais, parfois, certains constructeurs automobiles nous ont demandé de revendre une partie de leur quota de pièces à un autre de leur sous-traitant.* » En effet, inutile pour un constructeur auto d'avoir

de quoi équiper cent voitures en airbag si le sous-traitant qui produit des clés ne peut en fournir que cinquante. Un marché parallèle s'est par conséquent développé à la faveur de ces pénuries.

Conséquences sur l'activité

Malgré ces différents palliatifs, cette crise pèse sur les finances des entreprises. Partout, la loi de l'offre et de la demande fait augmenter le prix des matières premières et des matériaux sous tension. « *Nous estimons entre 5 et 10 % la hausse du prix des matières premières en 2022* », évalue Christian Quellier, chez Veoneer. À quoi s'ajoutent, pour tous les industriels, les conséquences de la hausse des prix de l'énergie. « *Les tuiles sont chauffées au gaz, donne-t-on pour exemple chez Crivelli. Ce qui a fait flamber les prix et réduit d'autant nos marges.* » « *La grande usine avec laquelle nous travaillons nous a imposé une prime énergétique flottante de*

100 euros par tonne, déplore de son côté Laurent Crevel, chez Iropa. *Au total, entre les matériaux, le transport, l'énergie, on enregistre une hausse de 48 % de nos coûts. Et pour 2022, les prévisions ne sont pas bonnes...* »

Inquiet, l'imprimeur se désole quand il voit ses ateliers à l'arrêt et des tirages en attente, faute de papier. « *On perd énormément de temps et d'énergie tous les matins à faire le tour des fournisseurs en quête de nouveaux stocks, sans parler des commandes perdues...* »

Chez Veoneer, l'activité est de facto chaotique, par manque de visibilité sur les volumes et les dates de livraison des composants venus d'Asie. Si l'entreprise n'a eu recours que de façon limitée au chômage partiel au tout début de la pandémie, son dirigeant reconnaît avoir moins fait appel à des intérimaires. Combien de temps cela durera-t-il ? Estimé au départ pour début 2021, le bout du tunnel s'est petit à petit éloigné. ■

À SAVOIR

Le transport, goulot d'étranglement

Nous avons tous vu circuler, en mars 2021, les images du canal de Suez bloqué par l'*Ever Given*, un porte-conteneurs gigantesque de l'armateur Evergreen. Ou celles des embouteillages d'autres bateaux de même type à quelques encablures du port de Los Angeles. Cette situation, due à la reprise des échanges commerciaux internationaux – qui utilisent à 90 % le fret maritime – a entraîné un allongement des délais et une augmentation des coûts, parfois multipliés par six pour un trajet Asie-Europe du Nord. « *D'habitude, nos composants électroniques mettent six à huit semaines pour venir de Chine*, donne pour exemple Christian Quellier, président de Veoneer France. *Face aux pénuries, on a essayé de gagner du temps, en utilisant l'avion, ce qui a occasionné 2,5 millions d'euros de surcoût en 2021.* »



L'entreprise Veoneer est impactée par l'arrêt de production de semi-conducteurs à Taïwan, où un monopole s'est créé en la matière.

La mondialisation en question

Poussée à l'extrême depuis les années 1990, la mondialisation a conduit à un système de production fragmentée, qui montre aujourd'hui ses limites.

Sans rentrer dans le détail des mécanismes économiques en jeu, les évolutions qui ont marqué le commerce international depuis trente ans sont guidées par la recherche des coûts les plus bas et des

profits les plus hauts. Avec un double phénomène qui pourrait être pour partie remis en cause, à la faveur de la crise actuelle : la concentration et la fragmentation des chaînes de production. En deux mots : pour réaliser des économies d'échelle, les entre-



◀ L'imprimeur Iropa a enregistré une hausse de 48% de ses coûts cumulés de matériaux, transport et énergie.



Les pénuries ont fini d'épuiser les stocks des entreprises et les fournisseurs ne donnent plus toujours de délais de livraison à leurs clients.

prises jouent la carte de la spécialisation à outrance, si bien que les différentes pièces d'un même produit peuvent être fabriquées aux quatre coins de la planète. La fragilité de ce système a été mise en avant au début du confinement de 2020, quand on a craint, en France, des pénuries de médicaments. Massivement délocalisée, l'élaboration de certains d'entre eux, comme le paracétamol, est en effet éclatée en différents points : pour un même médicament, la matière première est extraite dans un pays, le principe actif est élaboré dans un autre, la préparation avec le recours à des excipients dans un troisième et le conditionnement dans un quatrième. Qu'un seul maillon de la chaîne prenne froid et c'est tout le processus qui s'enrhume.

Concentration n'est pas raison

Ce risque, qui touche de plus en plus de processus de fabrication, est d'autant plus grand que la production de certains composants est hyper concentrée, avec un tout petit nombre d'entreprises qui travaillent



sur un tout petit bout de la chaîne de production. C'est le cas des semi-conducteurs, ce bien intermédiaire qui n'est pas fabriqué en Europe, dont on entend tant parler ces dernières semaines et dont la pénurie freine la reprise du secteur automobile, notamment. « *Nous les commandons à différents fournisseurs, témoigne Christian Quellier, président de Veoneer France. Mais presque tous passent par l'entreprise TSMC à Taïwan, dont le savoir-faire est devenu incontournable dans la fabrication des puces électroniques. C'est avec la crise actuelle qu'on se rend compte de la fragilité du système.* » « *Sur le marché de la fonderie des semi-conducteurs, TSMC représente 55 % du marché mondial, confirme l'économiste Isabelle Méjean, mais sa part de marché peut être plus importante encore sur certains secteurs de la fonderie. Avec le coréen Samsung SC, ces deux entreprises couvrent 80 à 85 % du marché.* » Une situation de quasi-monopole, qui pose de gros problèmes aux clients dont l'activité dépend de ces matériaux.

Très opérationnelle et très rentable en temps normal, cette concentration/fragmentation se révèle fragile dès qu'un grain de sable enrayer l'engrenage.

Tirer les leçons de la crise ?

La crise actuelle va-t-elle pousser les entreprises à prendre davantage en compte le risque lié à ce schéma ? Si chez Veoneer, Christian Quellier avoue que la dimension prix restera déterminante, Isabelle Méjean pressent quand même des évolutions. « *Si on avait deux entreprises à chaque point de la chaîne, on réduirait déjà le risque, analyse-t-elle. C'est toute une organisation que les grandes puissances devraient être amenées à repenser. Parce que les États-Unis ont prévu d'investir dans la production de semi-conducteurs, l'Europe devrait investir ailleurs.* »

Une nouvelle répartition des tâches qui supposerait de réfléchir en termes de complémentarités et de coopération... Mais est-ce dans l'ADN du commerce international ? ■

INTERVIEW

« La priorité est de prendre en compte le changement climatique »

Professeure à Science Po et membre du Conseil d'analyse économique, Isabelle Méjean est spécialiste des questions liées au commerce international.

Comment expliquer les situations de monopole sur des biens dont nos économies sont dépendantes ?

Sur des produits comme les semi-conducteurs, les entreprises qui dominent le marché bénéficient d'une avance technologique qu'elles ont développée très tôt et qu'elles ont entretenue grâce à d'importants investissements. Elles ont une expertise d'autant plus difficile à rattraper qu'une fois que des constructeurs sont habitués à commander à un fabricant des produits adaptés à leurs besoins, ils auront du mal à changer de fournisseur.

L'économie mondiale peut-elle tirer les leçons des pénuries actuelles ?

Tandis que certaines entreprises vont considérer que la probabilité d'une nouvelle pandémie est très faible et qu'il n'y a rien lieu de changer, d'autres vont réévaluer le risque, d'autant que le réchauffement climatique augmente la probabilité de risques extrêmes, notamment à Taïwan. Pas besoin d'une pandémie pour gripper le marché des semi-conducteurs, il suffirait que Taïwan soit victime de problèmes localisés, techniques ou climatiques. Je pense d'ailleurs qu'au-delà des modèles de production, la priorité est de prendre en compte le changement climatique, qui reste le risque de grande ampleur le plus important.

Quel pourrait être le rôle des pouvoirs publics sur ces sujets ?

Si on veut régler ces problèmes de concentration et les risques qui y sont associés, il ne faut pas attendre uniquement que les entreprises réagissent. Il y a là un motif d'action publique, pour réinvestir des secteurs fortement dominés par l'Asie, ce qui crée des dépendances. Sur ces sujets, l'Europe est à mon sens le bon niveau de réflexion et d'intervention.

Communistes et citoyens

Vous en avez assez de payer plus d'impôts, plus de TVA, pour moins de réponses publiques à vos besoins. Vous avez raison ! Les gouvernements ont privatisé, mis en concurrence les services publics. Cela se traduit par ces hausses de prix au détriment de votre pouvoir d'achat. Les fraudes et évasions fiscales des plus riches amputent de milliards d'euros le budget de l'État au détriment du développement des services publics. Il faut arrêter de les négliger, de les sacrifier comme nos hôpitaux. Nos collectivités locales représentent 70 % de l'investissement privé. C'est bon pour l'emploi. Les dotations de l'État pour les collectivités sont en baisse et cela les empêche d'assurer correctement leurs missions de service public. La logique capitaliste est d'épargner les plus riches de l'impôt. Faisons contribuer tout le monde selon ses revenus. Un moyen efficace pour financer nos services publics pour une société solidaire.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Anne-Émilie Ravache, Pascal Le Cousin, Édouard Bénard, Murielle Renaux, Nicole Auvray, Didier Quint, Florence Boucard, Francis Schilliger, Marie-Pierre Rodriguez, Najia Atif, Hubert Wulfranc, Jocelyn Chéron, Carolanne Langlois, Mathieu Vilela, Agnès Bonvalet, Christine Leroy, José Gonçalves, Romain Legrand, Aube Grandfond Cassius.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Malgré une fin d'année difficile, avec une crise sanitaire qui persiste, il nous faut nous souhaiter collectivement pour 2022 de la force, de la joie et bien évidemment la santé. Cette situation ne nous résigne pas. À chaque fois que nous le pourrons, nous serons à vos côtés dans vos combats pour l'égalité, la justice sociale et environnementale. Mais aussi pour soutenir et adapter le service public communal et agir contre des décisions néfastes pour les Stéphanaïses et les Stéphanaïses, prises par d'autres acteurs institutionnels ou politiques (à l'image du « contournement Est »). Nous restons à votre écoute, pour recueillir vos attentes, vos espoirs mais aussi les situations problématiques que vous pourriez rencontrer au quotidien afin que notre majorité municipale s'en saisisse. Mobilisé·es avec vous, pour vous, nous formulons le vœu que 2022 nous apporte des jours meilleurs.

TRIBUNE DE Léa Pawelski, Catherine Olivier, Gabriel Moba M'Builu, Alia Cheikh, Ahmed Akkari, Dominique Grevrand.

Europe Écologie Les Verts

Le Covid touche toutes nos familles. C'est un vrai cataclysme. Notre pays résiste, vous résistez, avec énergie et courage il faut le dire. Nos services publics, pourtant tant décriés et abîmés, font face et permettent aux entreprises et aux familles de tenir contre cette pandémie. Notre économie ne s'effondre pas car notre modèle de solidarité existe encore même s'il perd du terrain depuis vingt ans. Il nous faut un autre modèle, avec l'école au cœur, la solidarité, une écologie progressiste, non punitive, bienveillante, qui permette emplois et revenus décents pour tous. Il est peut-être facile de dire que c'est le seul chemin mais nous en sommes convaincus. Nous venons d'horizons différents et pourtant nous nous retrouvons, en écologistes pragmatiques et déterminés, pour améliorer la vie stéphanaïse. Rejoignez-nous. L'année 2022 sera déterminante. Une belle année ! Une belle santé !

TRIBUNE DE David Fontaine, Grégory Leconte, Laëtitia Le Behec, Juliette Biville.

Rouvray debout

« Ce que je vœux » : cette nouvelle campagne permet aux Stéphanaïses, via la plateforme municipale « Je participe », d'exprimer leurs vœux et leurs souhaits pour l'avenir. Nul doute que ces derniers sont nombreux.

Les prochaines élections vous permettront également de les exprimer. Face aux périls qui menacent notre société, aux tensions de plus en plus violentes, aux injustices de plus en plus nombreuses, nous devons nous mobiliser et nous rendre aux urnes afin de nous faire entendre.

L'année 2022 sera décisive. Nous avons le choix : poursuivre notre route sur ce chemin du néolibéralisme, des politiques antisociales, des atteintes à l'environnement, des inégalités et de la précarité emprunté depuis longtemps par le centre, la droite, l'extrême droite et même par la social-démocratie ! Ou emprunter le chemin d'une politique humaniste, d'une économie sociale, solidaire et soucieuse de l'environnement proposé par la gauche combative et progressiste.

TRIBUNE DE Johan Queruel, Lise Lambert.

Citoyens indépendants, républicains et écologistes

L'année 2021 fut une année très difficile pour un grand nombre d'entre nous. Une année de plus avec le Covid-19 et ses variants. Elle fut une année dominée par une crispation sur tous les plans. Nous voici au début de cette nouvelle année, 2022, que nous espérons vivement pleine de bonheur pour toutes et tous. En cette nouvelle année, nous adressons nos sincères et meilleurs vœux à toutes les Stéphanaïses et tous les Stéphanaïses. Gardons l'espoir de pouvoir reprendre une vie ordinaire. Cette année doit être placée sous les signes de solidarité, de fraternité et d'amour. Nos pensées vont également à toutes celles et ceux qui vivent seuls, aux malades et à nos aînés. Une très bonne année 2022 à vous. Faisons tous l'effort pour accueillir cette année dans les meilleures conditions.

Pour nous contacter :
citoyens.inde.ser@gmail.com

TRIBUNE DE Brahim Charafi, Sarah Tessier.

Nouveau Parti anticapitaliste

En ce début d'année, les bons vœux sonnent creux. Bonne année, bonne santé ? Ouais... mais pour la population, on en est à deux ans de santé durement mise à mal, face à une santé florissante et provocante des profits faits sur notre dos. Deux ans avec des hôpitaux saturés et des hospitaliers au bout du rouleau à chaque nouvelle vague. Et la priorité de Macron et de son gouvernement est « d'emmerder » les non-vaccinés ? Pendant ce temps, ils vendent des avions de chasse à des dictatures et les grands groupes capitalistes annoncent des bénéfices faramineux... à commencer par le laboratoire Pfizer. Pendant ce temps, Castex donne son aval au projet des travaux du « contournement Est » de Rouen, pourtant rejeté très largement par les riverains et les élus locaux car tellement inutile et destructeur... Alors, pour 2022, faisons les vœux de nous défendre et de nous protéger nous-mêmes, de nous battre pour une vie digne pour tous et toutes, pour un monde meilleur !

TRIBUNE DE Noura Hamiche.



RECENSEMENT Campagne 2022

Comme chaque année, un recensement partiel de la population est effectué par des agents publics. 8 % des logements de la commune sont concernés. Ces logements sont tirés au sort par l'Insee. Les agents recenseurs sont munis d'une carte professionnelle et interviendront entre le 20 janvier et le 26 février. Il s'agit de : Lakhdar Berrezkami, Marine Bonnard, Laurent Damerival, Morgan Lambert, Christelle Pane Farre et Priscilia Tanacos (de gauche à droite).

La Ville prie les Stéphanaïens et les Stéphanaïennes de leur réserver le meilleur accueil. Afin de leur éviter d'être sollicités une seconde fois, les foyers recensés seront invités à remplir le questionnaire en ligne grâce aux identifiants de connexion qui leur seront remis par les agents recenseurs. En cas d'impossibilité de répondre en ligne, il reste possible de remplir un formulaire papier. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agentes et les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se déroulent du 1^{er} février au 31 mars 2022.

Elles concernent, pour la maternelle, les enfants nés en 2019. Pour les enfants nés en 2020, l'inscription se fait sous condition dans certaines écoles et dans un dispositif adapté dans les écoles maternelles Jean-Macé, Henri-Wallon et Maximilien-Robespierre. En élémentaire, les enfants nouveaux sur la commune sont également concernés. L'inscription administrative se fait en mairie, à la Maison du citoyen ou sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique « Mes démarches ». Attention, l'inscription en ligne nécessite de disposer d'un numéro de famille Unicité. Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école afin de finaliser l'inscription.

Pour les enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle dans une école publique de la ville, aucune démarche spécifique n'est à réaliser, ils seront affectés automatiquement au cours préparatoire de l'école élémentaire de leur secteur. Début février, un courrier sera remis aux parents par l'intermédiaire des enseignants, comportant un courrier d'explication et le certificat d'inscription scolaire.

Ateliers numériques

Les ateliers gratuits proposés par la plateforme numérique @NIE pour apprendre à réaliser des démarches administratives en lignes (CPAM, Pôle emploi, impôts, Carsat, préfecture, CAF, ANTS, MSA, justice...) ont lieu désormais uniquement le mardi de 14 h à 16 h 30 à la Maison du citoyen, place Jean-Prévoist (l'atelier du vendredi à l'Association du centre social de La Houssière est supprimé). Inscriptions et informations au 02.35.71.02.25 ou olivier.savreux@media-formation.fr. Par ailleurs, des cours individuels gratuits sont proposés (hors vacances scolaires) le lundi entre 14 h et 16 h à la bibliothèque Louis-Aragon (inscription auprès de l'Association du centre social de La Houssière au 02.32.91.02.33), le mardi entre 9 h et 12 h au centre socioculturel Georges-Brassens – le cours du vendredi est supprimé – (inscription sur place ou au 02.32.95.17.33), le mercredi entre 10 h et 12 h à la bibliothèque Elsa-Triolet (inscription sur place ou au 02.32.95.83.68) et le jeudi entre 9 h et 12 h au centre socioculturel Jean-Prévoist (inscription sur place ou au 02.32.95.83.66).

ENVIRONNEMENT

ATMO NORMANDIE RECRUTE DEUX NEZ STÉPHANAIS

Atmo Normandie, l'organisme chargé de mesurer la qualité de l'air, cherche deux Stéphanaïens ou Stéphanaïennes, ou plutôt deux nez stéphanaïens, pour rejoindre l'équipe de trente nez bénévoles de la métropole rouennaise.

L'objectif de cette mission est la surveillance des nuisances odorantes. Les intéressés devront effectuer des mesures olfactives deux fois par jour depuis leur domicile et transmettre les relevés par internet à Atmo Normandie. Aucune compétence particulière n'est requise, si ce n'est d'avoir un intérêt pour l'univers des odeurs. Une formation de trente-deux heures (répartie sur huit semaines) sera proposée aux bénévoles retenus, qui s'engagent en retour à effectuer des mesures pendant un an et à participer à une réunion mensuelle. Cette mission citoyenne s'adresse aux personnes, homme ou femme, qui s'absentent peu de leur domicile (en dehors des vacances) et ne prévoient pas de déménager en 2022. Elle est déconseillée aux personnes souffrant de troubles de la zone ORL, de l'odorat ou allergiques aux parfums. Le recrutement a lieu ce mois de janvier.

POUR EN SAVOIR PLUS et proposer sa candidature : <http://www.atmonormandie.fr/Langage-des-Nez/Recrutement-de-Nez>

État civil

NAISSANCES

Victor Anstett, Maylthon Beauais, Freyja Da Silva Luz, Manon Fouré, Myla Lemoine, Tiago Lucas de Barros, Ezio Nicastro, Zaynab Ratbi Mekkaoui, Édouard Simon.

DÉCÈS

Mohammed Lagab, Hüseyin Çelimli, Claude Chevalier, Dominique Cacaux, Didier Delamare, Gisèle Eudeline, Gisèle Dufils divorcée Gabillard, Joël Gallet, Meryame Labadi, Raymonde Douillet, Mauricette Gantier, Michel Lemonnier, Jean Lauthe, Alfred Massien, Henri Capelle, François Laurent, Agnès Fréville, Nicole Guiblin, Liliane Meunier, Luzolo N'Tunkadi Makisosila, André Blochet, Françoise Bilhaut, Laurence Desmont, Bernadette Lavice, Haddou Oubousaid, Wilhem Fouché, Claudine Smith, Pierre Quémener, Françoise Lenglin, Sylvain Durandau, Marie-Thérèse Coulodon, Serge Courtois, Raymonde Ribeiro, Georges Guérou, Amand Morel, Daniel Duval.

L'agenda du stéphanois

du 20 janvier au 17 février 2022

Pêle-mêle du conservatoire le 2 février

Rendez-vous incontournable du conservatoire : chaque mercredi précédant les vacances scolaires, les élèves et les professeurs de l'établissement proposent, sous le format de petites auditions, de venir découvrir leur univers. Il y en aura pour tous les goûts. À 15 h : pêle-mêle musical par les élèves des classes d'instruments. À 17 h 30 : pêle-mêle dansé par les élèves d'initiation à la danse. À 19 h : pêle-mêle chanté par les élèves de la classe de Marie-Laure Lavoué.

► Mercredi 2 février, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Gratuit. Renseignements et réservations obligatoires au 02.35.02.76.89.

Lo'Jo en concert le 4 février

Un voyage musical inoubliable aux confins du monde. Les nomades de Lo'Jo bourlinguent depuis près de quarante ans aux côtés du chanteur musicien Denis Péan, un amoureux des mots et des gens.

► Vendredi 4 février, 20 h 30,
Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94
ou lerivegauche76.fr



510

© CLAIRS ET NOIRS - ANNE MARIE

L'agenda du stéphanois

du 20 janvier au 17 février 2022

SAMEDI 22 JANVIER

@Débug



Des problèmes pour manipuler votre smartphone ou tablette ? Des questions sur les mises à jour de certaines applications ? Une rencontre est proposée un samedi par mois pour tenter de résoudre les mystères du numérique.

► De 14 h 30 à 16 h, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Informations et réservations au 02.32.95.83.68 (créneau de 30 minutes).

MERCREDI 26 JANVIER

Bébés lecteurs

La rencontre avec le livre a lieu dès le plus jeune âge. La bibliothèque accompagne les parents et leurs tout-petits dans cette découverte grâce à des conseils et une sélection de livres parfaitement adaptés. Pour les enfants de 0 à 3 ans.

► De 10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Gratuit. Renseignements et inscriptions dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

Umwelt | Maguy Marin



Pièce à l'écriture minimale et répétitive, *Umwelt* plonge le spectateur dans un flot de corps qui passent, défilent, disparaissent et réapparaissent.

© HERVEDEROO

Des femmes et des hommes aux prises avec le temps luttent dans un environnement instable et chaotique, où tout lien social semble avoir disparu. Un spectacle-phare dans l'œuvre de Maguy Marin, d'une grande radicalité qui n'a rien perdu de sa force depuis sa création en 2004.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94 ou lerivegauche76.fr

VENDREDI 28 JANVIER

Soirée jeux de société et repas partagé

Une soirée pour s'amuser ensemble et partager un bon repas. Les participantes et les participants sont invités à apporter une collation à partager.

► De 19 h à 22 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Sur inscription au 02.32.95.17.33.

VENDREDIS 28 JANVIER ET 4 FÉVRIER

Soirée astronomie en famille



Au programme de la soirée proposée par les Francas : découvrir et observer le ciel, apprendre à utiliser un télescope, reconnaître les constellations, savoir repérer les planètes, débattre de la vie dans l'univers...

► De 20 h à 22 h. Gratuit. Renseignements et inscriptions : secretariat.francas76@gmail.com ou 02.35.12.46.17.

SAMEDI 29 JANVIER

À la lueur des musiques anciennes



Au crépuscule, guidé en petits groupes à la lueur des bougies, le public est invité à découvrir le conservatoire de musique et de danse de l'espace Georges-Déziré, au son des violes de gambe, des flûtes à bec, du luth et du clavecin. Les classes de musiques anciennes vont concocter un programme poétique...

► Trois départs de visite guidée à 18 h, 19 h et 20 h. Durée de la visite : 45 minutes. Gratuit. Réservations obligatoires au 02.35.02.76.89.

MARDI 1^{ER} FÉVRIER

Le p'tit-déj de Brassens

Tous les premiers mardis du mois, le centre socioculturel Georges-Brassens propose son traditionnel petit-déjeuner, un moment pour échanger et communiquer sur toutes les actions et événements à venir.

► De 8 h 30 à 10 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.17.33.

MERCREDI 2 FÉVRIER

Randonnée des sens



Le matin de chaque premier mercredi de chaque mois, une randonnée est proposée en pleine nature et à la découverte de nouveaux lieux, pour le plaisir de la marche pour tous.

► De 9 h à 12 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Renseignements au 02.32.95.17.33.

Bébés lecteurs



La rencontre avec le livre a lieu dès le plus jeune âge. La bibliothèque accompagne les parents et leurs tout-petits dans cette découverte grâce à des conseils et une sélection de livres parfaitement adaptés. Pour les enfants de 0 à 3 ans.

► De 10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Gratuit. Renseignements et inscriptions dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

MERCREDI 2 ET JEUDI 3 FÉVRIER

Misericordia | Emma Dante



© MASIARPASQUALI

Le jour, Anna, Nuzza et Bettina tricotent des châles et prennent soin d'Arturo, jeune orphelin qu'elles ont recueilli. À la nuit tombée, elles attendent sous le porche de leur maison pour vendre leurs corps fatigués aux passants. Les corps se cabrent face à l'injustice et la rage de vivre l'emporte. Coaccueil au CDN de Normandie Rouen-Théâtre de la Foudre.

► 20 h, Théâtre de la Foudre, Le Petit-Quevilly. Billetterie : 02.32.91.94.94 ou lerivegauche76.fr

VENDREDI 4 FÉVRIER

Mode et création



Le centre socioculturel Jean-Prévost propose un atelier de customisation de vêtements et d'accessoires.

► De 14 h à 16 h, centre socioculturel Jean-Prévost. Gratuit. Renseignements et inscriptions au 02.32.95.83.66.

Les bons tuyaux



Pour que la vie de parents devienne un jeu d'enfant, une rencontre est proposée au centre socioculturel Jean-Prévost, avec échanges d'astuces de la vie quotidienne (organisation, rituel...).

► De 18 h à 20 h, centre socioculturel Jean-Prévost. Gratuit. Renseignements et inscriptions au 02.32.95.83.66.

« Écolo' débat »

Une invitation au débat sur l'écologie, autour d'une boisson chaude, après la projection d'un film. Tout public.

► De 18 h 30 à 20 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.17.33.

DU 7 AU 11 FÉVRIER

Stage robotique



Les jeunes de 10 à 17 ans sont invités à prendre le contrôle des robots en apprenant les bases de la programmation. À partir de logiciels simples, ils découvriront comment fonctionnent un jeu vidéo, un robot... Il sera possible de concevoir et fabriquer deux robots : un filoguidé et un autonome. Ces robots leur permettront de participer aux Trophées de robotique.

► De 14 h à 17 h, avenue du Bic-Auber, immeuble Cave-Antonin. À partir de 26 €. secretariat.francas76@gmail.com ou 02.35.12.46.17.

MARDI 8, MERCREDI 9, JEUDI 10, MARDI 15, MERCREDI 16 ET JEUDI 17 FÉVRIER

Repas seniors

Compte tenu de la situation sanitaire, les repas seniors sont annulés. Ils devraient être reportés au printemps.

MERCREDI 9 ET VENDREDI 11 FÉVRIER

Atelier culinaire



© J.L.

L'agenda du stéphanois

du 20 janvier au 17 février 2022

L'association Les Francas propose un temps d'échanges et de découvertes culinaires pour les ados de 12 à 15 ans. Au programme : préparation d'un repas avec des recettes à l'appui, dégustation et discussion.

► De 10 h à 13 h 30, avenue du Bic-Auber, immeuble Cave-Antonin. À partir de 6 €. secretariat.francas76@gmail.com ou 02.35.12.46.17.

VENDREDI 11 FÉVRIER

Animation petite enfance

« Les artistes en herbe » : créations d'œuvres artistiques autour de la musique, peinture et sculpture. Les artistes pourront se déguiser pour l'occasion.

► De 9 h 30 à 11 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Inscriptions au 02.32.95.17.33.

MARDI 15 FÉVRIER

Permanence d'Inhari

Opérateur de conseil et d'études, Inhari accompagne les propriétaires privés tout au long de leur projet d'amélioration de l'habitat : assistance à maîtrise d'ouvrage (travaux de remise aux normes, travaux d'adaptation à la perte de mobilité, travaux de rénovation énergétique, travaux de sortie d'insalubrité...), conseil et formation sur les aides et subventions mobilisables (constituer et réaliser le suivi administratif et technique des dossiers de demande de subventions...).

► De 9 h 30 à 11 h 30, salle des permanences de l'hôtel de ville. Permanence uniquement sur rendez-vous au 02.32.08.13.00 ou contact@inhari.fr

LUNDI 21 FÉVRIER

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf. Au programme : *Envole-moi*, un film de Christophe Baradier avec Victor Belmondo, Yoann Eloundou et Gérard Lanvin.

► 2,50 € la place (transport compris). Inscriptions lundi 14 février à partir de 10 h au 02.32.95.93.58.

En pratique

Bibliothèque Elsa-Triolet

Place Jean-Prévost

TÉL. : 02.32.95.83.68.

Métro : station Ernest-Renan.

Bus : ligne 42, arrêt Ernest-Renan

Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré

271 rue de Paris

TÉL. : 02.35.02.76.85.

Bus : ligne 42, arrêt Église ;

F3 et 27, arrêts Goubert ou Jean-Lurçat

Bibliothèque Louis-Aragon

Rue du Vexin

TÉL. : 02.35.66.04.04.

Bus : F3, Navarre ; ligne 42,

arrêts Neptune ou Bon Clos

Centre socioculturel Georges-Brassens

2 rue Georges-Brassens

TÉL. : 02.32.95.17.33.

Bus : ligne 27, arrêt Jacques-Brel

Centre socioculturel Georges-Déziré

271 rue de Paris

TÉL. : 02.35.02.76.90.

Bus : ligne 42, arrêt Église ;

F3 et 27, arrêts Goubert ou Jean-Lurçat

Centre socioculturel Jean-Prévost

Place Jean-Prévost

TÉL. : 02.32.95.83.66.

Métro : station Ernest-Renan.

Bus : ligne 42, arrêt Ernest-Renan

Conservatoire de musique et de danse

Espace Déziré, 271 rue de Paris

TÉL. : 02.35.02.76.89.

Bus : ligne 42, arrêt Église ;

F3 et 27, arrêts Goubert ou Jean-Lurçat

Le Rive Gauche

20 avenue du Val-l'Abbé

TÉL. : 02.32.91.94.94.

Bus : F3, arrêt Goubert

Ludothèque Espace Freinet,

17 avenue Croizat

TÉL. : 02.32.95.16.25.

Bus : F3, arrêt Languedoc

**Programme susceptible
de modifications en fonction
de l'évolution de la crise sanitaire.**



SANTÉ

Fatigués d'être fatigués !

Covid + hiver = grosse fatigue... À la déprime de saison s'ajoute celle de la crise sanitaire qui n'en finit pas. Le point sur cette équation fatigante, et quelques éléments de solution pour aider à passer l'hiver.

Dans moins de deux mois, nous allons « fêter » un anniversaire qu'on aurait préféré oublier : les deux ans du premier confinement. C'est long, deux ans. Cette crise sanitaire dont on ne voit pas le bout devient une récession mondiale, un mal chronique auquel il est difficile d'échapper. Tout le monde en subit les effets, même ceux qui n'ont pas eu le covid : inquiétude, tristesse, déprime, colère, résignation. En deux mots : grosse fatigue.

Fin 2020, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) alertait déjà les gouvernements sur les facteurs et les risques de la « fatigue pandémique », manifestée par une démotivation sociale et collective face au virus. Les chiffres de décembre 2021 de l'enquête CoviPrev, menée par l'organisme Santé publique France pour ausculter la santé mentale de la population française depuis le début de la crise sanitaire, ne sont pas bons : 23 % des Français et des Françaises montrent des signes d'état anxieux, 18 % des signes d'état dépressif, et 68 % déclarent des problèmes de sommeil. Élevés, ces chiffres sont plutôt stables par rapport aux vagues précédentes, mais largement supérieurs à l'avant-Covid.

En plus, ce sombre tunnel du Covid traverse l'hiver, traditionnellement la saison de toutes les fatigues. La nuit est longue, même le jour. Difficulté à se lever le matin, tendance à somnoler pendant la journée, humeur maussade, manque de motivation et de concentration dans le travail, envie permanente de manger gras et sucré... Si vous souffrez de tous ces symptômes, vous êtes soit un adolescent ou une adolescente (et tout est normal), soit vous êtes atteint du Tas, le « trouble affectif saisonnier ». Les anglophones le nomment le Sad pour

« seasonal affective disorder », ce qui veut dire la même chose mais en beaucoup plus parlant, puisque « sad » veut aussi dire « triste » en anglais.

Manque de sommeil ou de soleil ?

Un des facteurs de cette fatigue hivernale est la perturbation du sommeil, qui va de l'insomnie à l'excès de sommeil. Là encore, la crise sanitaire est un facteur aggravant : l'anxiété, la baisse d'activités physiques, le télétravail ont pu entraîner une désorganisation des cycles de vie normaux, dont ceux du sommeil. Et c'est un cercle vicieux : moins on dort bien, plus on est anxieux, fatigable et vulnérable, et plus on dort mal... L'idéal est de dormir sept ou huit heures par nuit, voire deux de plus pour les enfants et les ados. Mais malgré le compte réglementaire, vous avez peut-être du mal à vous lever le matin et vous ressentez chaque jour un gros besoin de faire la sieste après déjeuner (ou à l'heure du goûter). Non, vous n'êtes pas en train de vous transformer en marmotte ou en chat, ces animaux pleins de sagesse qui passent une grande partie de leur temps hivernal à dormir. Moins que d'un manque de sommeil, vous souffrez plutôt du manque de lumière naturelle. C'est elle qui, via les yeux, transmet au cerveau des informations liées au cycle éveil-sommeil. Le cerveau produit ensuite de la mélatonine, l'hormone régulatrice du sommeil. En cas de manque de lumière et de soleil, comme c'est souvent le cas en hiver, la production de mélatonine n'est pas optimale et la somnolence s'installe. Lundi 10 janvier 2022, la météo annonçait par exemple 0 h 00 d'ensoleillement pour la journée. Il convient de tenir bon. Depuis le 21 décembre, les jours rallongent et le printemps sera aussi au programme de 2022. ■

BON À SAVOIR **Que faire ?**

Quelques pistes pour lutter contre la déprime hivernale.

- En hiver, il est indispensable de se reposer, mais aussi de conserver (ou commencer) une activité physique régulière, même légère : en journée (et de préférence le matin, pour « réveiller » le corps), faire des exercices de gym, sortir au moins une heure pour prendre l'air et un peu de lumière, marcher.
 - À défaut de pouvoir profiter du soleil et de ses lumineux bienfaits, on peut faire une cure de vitamine D, présente dans la plupart des poissons gras, ou en pharmacie sous forme d'ampoules et de comprimés. On peut aussi feinter le soleil grâce à des séances de luminothérapie, avec des lampes qui imitent la lumière du soleil.
 - Côté alimentation, il est recommandé de manger des fruits et légumes secs comme des amandes et des lentilles, du chocolat noir pour l'apport en magnésium, des fruits et légumes frais et crus pour les vitamines... Ne pas négliger le petit-déjeuner, qui fournit au corps le carburant pour commencer la journée. Et se faire plaisir (manger est bon pour le moral) sans se gaver de sucres rapides qui fatiguent l'organisme.
 - Éviter de manger, boire de l'alcool, fumer ou s'installer devant un écran avant d'aller se coucher.
 - Même quand on a envie d'hiberner, il est indispensable de garder une vie sociale, de sortir, de voir des gens, de parler, de rire et de se changer les idées. Et en cas d'urgence, on peut s'administrer en famille ou entre amis le meilleur remède contre la déprime hivernale (qui fonctionne aussi l'été) : une raclette.
- Et plus sérieusement, ne pas hésiter à consulter un médecin, ou appeler le 0.800.130.000 pour les questions non médicales liées au Covid.

Les podcasts stéphanois



Depuis 2020, la Ville a produit plusieurs séries de podcasts baptisées « Les combattantes », « J'te présente mon quartier » et plus récemment « Dans mon asso ». Ces capsules sonores révèlent la richesse et la diversité des parcours des Stéphanoises et des Stéphanois. Il n'y a plus qu'à tendre l'oreille pour embarquer dans un voyage à travers la vie de celles et ceux qui font la commune.



« Les combattantes »

Cette série de portraits de femmes donne la parole à des Stéphanoises aux parcours très différents. Elles s'investissent pour soutenir les autres, défendent leurs convictions, leurs passions, font entendre leur voix ou sont à l'origine d'initiatives remarquables. Différentes, ces femmes présentent néanmoins des points communs : une force de caractère et une envie de faire tomber les barrières.

Derniers épisodes :

- Louise Prévost, espoir du tennis de table normand.
- Véronique Sageot, factrice et gardienne de la mémoire stéphanoise.
- Mary Gilles, youtubeuse qui déconstruit les idées reçues sur le handicap.

« J'te présente mon quartier »

Pour parler d'un quartier, les mieux placés sont encore ceux qui y vivent. Chaque épisode de la série « J'te présente mon quartier » donne la parole à un binôme d'habitants qui partage sa vision du plateau du Madrillet, ses coups de cœur, ses intérêts ou ses regrets.

Derniers épisodes :

- Driss et Vincent se retrouvent place du marché.
- Aïcha et Martine échangent place Louis-Blériot, lieu de la future médiathèque.
- Jocelyne et Lorelhey font face à l'immeuble Faucigny.



« Dans mon asso »

Cette nouvelle série de podcasts frappe aux portes des associations stéphanoises dont les activités génèrent depuis longtemps un bourdonnement joyeux et solidaire sur tout le territoire de la commune. Par leurs témoignages, les salariés et bénévoles de ces structures rappellent l'importance du tissu associatif pour la Ville, mais aussi pour eux-mêmes.

Premier épisode :

- Avec la compagnie de théâtre d'improvisation stéphanoise : la Gifle (Groupe improvisation francophone ligue expérimentale).

Où écouter ?

l'ensemble des épisodes sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique « Actualités », « Les podcasts stéphanois ».